



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2013

Lagardère versera un dividende exceptionnel de neuf euros par action

Lagardère SCA a décidé de verser un acompte sur dividende de neuf euros par action. Il est prévu que ce dividende exceptionnel soit détaché de l'action le 28 mai et mis en paiement à compter du 31 mai 2013.

Cet acompte est lié à la cession par le groupe Lagardère de ses 7,4 % dans EADS le 12 avril dernier. Il correspond à la partie exceptionnelle du dividende qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014 au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions légales, ce versement interviendra sur la base de comptes sociaux intermédiaires de Lagardère SCA qui auront été auparavant arrêtés à cet effet par la Gérance et qui prendront en compte la plus-value de cession des titres EADS.

*Lagardère est un groupe 100 % média (Livre et e-Publishing ; Presse, Audiovisuel, Numérique et Régie publicitaire ; Travel Retail et Distribution ; Sport et Entertainment) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur.
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.*

Contacts Presse

Thierry FUNCK-BRENTANO

tél. 01 40 69 16 34

tfb@lagardere.fr

Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 33

rk@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Anthony MELLOR

tél. 01 40 69 18 02

amellor@lagardere.fr